

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst :

Pour la troisième fois en 15 ans, la commune, poussée par le comité de quartier « Vogelenzang », a décidé d'imposer un test dans ce quartier et plus précisément dans l'avenue des Immortelles. Il s'agit de couper une partie de l'avenue afin d'éviter un trafic de transit entre les boulevards Josse Leemans et Maurice Carême. Les deux premières fois, le test ne s'est pas révélé concluant et on remet le couvert une troisième fois. Une pétition circule déjà bien entendu afin de mettre fin à ce test. Lorsque j'étais échevine de la mobilité, un sondage avait été fait auprès des habitants de l'avenue des Immortelles et des rues des abords immédiats, la majorité était contre ce dispositif et il a donc été retiré. Je ne comprends pas l'obstination de ce comité de mettre à nouveau en place ce dispositif et l'imposer à tout un quartier au mépris du souhait du plus grand nombre des habitants. Cet aménagement crée des situations dangereuses aux abords de la pompe à essence parce que les automobilistes tentent de court-circuiter le passage, de plus, la signalisation est très mal faite vu que les automobilistes venant du boulevard Leemans, ne sont pas prévenus par un panneau avant d'emprunter l'avenue, qu'ils ne pourront pas la traverser. Ici encore, tout comme dans le cas du boulevard Sylvain Dupuis on impose aux riverains, sans concertation un état de fait au mépris de leur volonté. Ici encore, où est la participation tant mise en avant par certains membres du Collège ?

Pouvez-vous déjà faire le bilan de ce dispositif ?

Allez-vous faire un sondage parmi les habitants afin d'évaluer la situation ?

Madame l'échevine MÜLLER-HÜBSCH

Le test a été planifié à la demande du comité de quartier « Vogelenzang » et suite à l'analyse des différents services de la commune ainsi que la police. Le test a été discuté en détails au sein de la commission « Mobilité » et il a été décidé que, cette fois-ci, un véritable test devait être effectué afin de pouvoir évaluer de manière fiable si la mesure a des effets positifs ou négatifs, une certaine période de test est nécessaire. Le test de la dernière fois a été, à ma connaissance, interrompu après peu de temps, il était donc impossible d'évaluer les effets de la mesure. Cette fois, le test sera fait de manière structurée et bien planifiée. Le comité de quartier a, en effet, envoyé par écrit les raisons pour lesquelles il considère que le teste est utile et nous constatons que nous avons reçu beaucoup de commentaires positifs et négatifs, mais aussi beaucoup de suggestions d'amélioration qui sont déjà évaluées pendant la phase de test. Cette dernière se déroulera jusqu'en décembre 2020 et sera ensuite évalué aussi objectivement que possible.

F. CARLIER

Je suppose que ce sont les mêmes personnes qui sont pour et les mêmes qui sont contre. La majorité se prononce toutefois contre. Ce comité de quartier est un grand mot car il rassemble 2-3 personnes. Il ne faut pas oublier que le Vogelenzang inclus également le quartier du cimetière et de l'autre côté du boulevard Leemans. Là, c'est une majorité écrasante qui est contre ce dispositif. Alors, n'appelons plus ce quartier « Vogelenzang » mais plutôt « quartier de l'avenue des Immortelles ».